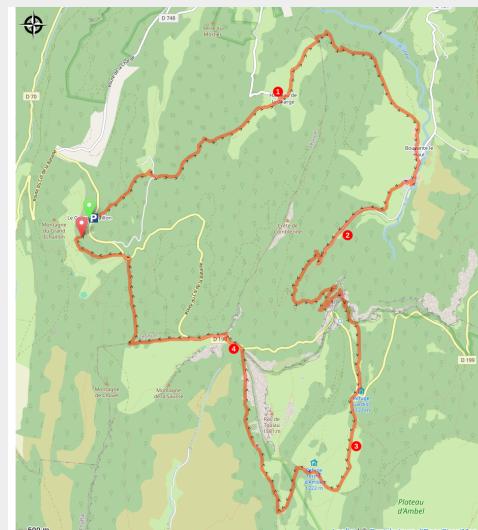


Le plateau d'Ambel (Royans Vercors)

Drôme



Le Plateau d'Ambel (PNRV)



Pour les plus sportifs, passionnés de VTT, ce circuit complet et varié est taillé pour vous !

Sensations garanties et paysages à couper le souffle, des portions roulantes entrecoupées de passages techniques sur des singles, un parcours sportif inoubliable.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 22.7 km

Dénivelé positif : 1035 m

Difficulté : Niveau noir - Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Vue exceptionnelle

Itinéraire

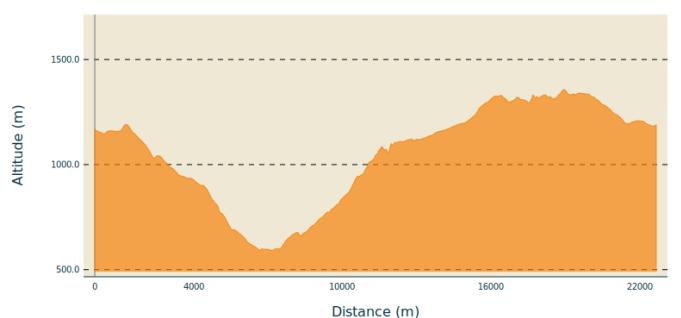
Départ : Lieu-dit Le Grand Echaillon (parking)

Arrivée : Lieu-dit Le Grand Echaillon (parking)

Balisage : Itinéraire de randonnée pédestre

Communes : 1. Léoncel
2. Bouvante
3. Omblèze

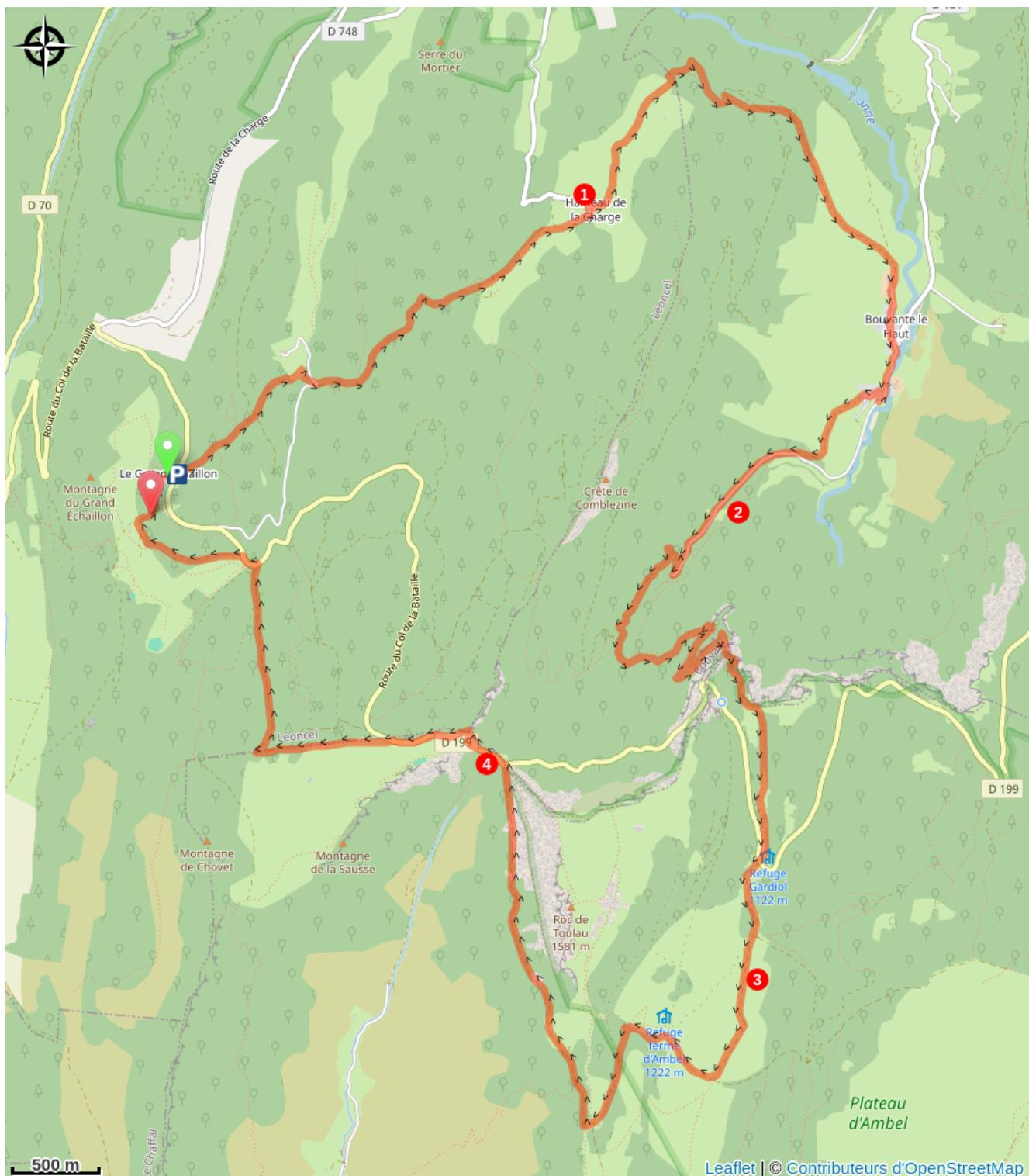
Profil altimétrique



Altitude min 602 m Altitude max 1359 m

1. Départ depuis le parking du **Grand Echaillon**, prendre la direction du **Col du Lion**. Toujours bien suivre les balises VTT n° 52 de couleur noire et le balisage jaune et vert entre chaque panneau directionnel. Poursuivre sur l'itinéraire du Grand Tour du Vercors en passant par **Gampaloux** puis amorcer progressivement la belle descente jusqu'à **Bouvante-le-Haut**.
2. De là, poursuivre vers le sud par **Logue** avant de remonter le long du ruisseau de Toulau. Attention par temps de pluie, quelques passages peuvent être délicats et glissants jusqu'au célèbre **Saut de la Truite**.
3. Au parking de **Gardiol**, attention vous entrez sur le domaine d'Ambel classé Espace Naturel Sensible, une réglementation est à respecter ! Rejoindre le **Refuge d'Ambel** en passant par la **Combe de la Louvaterre** et **Le Verâtre**.
4. Au **Pas du Gouillat**, contourner le Roc de Toulau pour rallier le **Col de la Bataille** par le GR 93. Terminer cette magnifique boucle en roulant jusqu'à la **Pelouse de la Sausse** puis la **Bergerie du Grand Echaillon**

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Présence de troupeaux et chiens de protection

Recommandations

Soyez vigilant lors des passages en bordure de falaise. Vous allez traverser une partie du domaine départemental réglementé d'Ambel, la cueillette des fleurs est interdite. De même sur une grande partie du circuit, les chiens sont interdits par arrêté départemental du 1er mai au 30 octobre, même tenus en laisse. Penser à bien refermer les portillons des parcs c'est aussi penser aux bergers et aux troupeaux !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Jean-Royans, suivre la D70 en passant par Oriol-en-Royans. A Léoncel, emprunter à gauche la D199 en direction du Col de la Bataille.

Parking conseillé

Lieu-dit Le Grand Echaillon